



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2025

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BENHAMOU Stéphane	Secrétaire Général, Responsable Département Informatique	1 ^{er}	X	X
BOI Marcel	Responsable Département Communication	3 ^{ème}	X	X
BRÉARD Serge	Trésorier	1 ^{er}	X	X
CARMELLO Philippe	Adjoint Département Formations	-	X	X
CHABONAT Alain	Vice-Trésorier	1 ^{er}	X	X
COUPEAU Didier	Président UR03, Responsable Département Formations	3 ^{ème}	X	X
GASTALDI Dominique	Président UR11, Vice-Président UR	2 ^{ème}	X	X
GOMEZ-VARONA Thierry	Adjoint Département Partenariat	-	Excusé	X
GURY Dominique	Adjoint Département Informatique	-	X	X
LABRUYÈRE James	Président UR04, Responsable Département Compétitions	3 ^{ème}	X	X
LAMBERT Daniel	Président UR 21	2 ^{ème}	X	X
LUCAS Jean-Pierre	Président UR15, Responsable Département Partenariat	2 ^{ème}	X	X
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR10, Adjointe de Rédaction La Lettre	2 ^{ème}	X	X
PRUVOT Danièle	Présidente UR01, Responsable Département Publications	2 ^{ème}	X	X
SAEILLES Jean	Président	1 ^{er}	X	X
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Présidente UR14, Vice-Présidente FPF, Responsable Département Événementiel	1 ^{er}	X	X
STEHLI Pascal	Assistant Trésorier	1 ^{er}	X	X
WITTEZAËLE Alain	Responsable Département Labels & Distinctions	3 ^{ème}	X	X

Le Conseil d'Administration débute à 18h02.

ORDRE DU JOUR

- Validation dernier CR,
- Retour sur l'inauguration du Centre International FIAP / FPF Galerie Vallès,
- Festival Martigues,
- Compétitions en cours et à venir, point d'étape,
- Retour réunion procédure de paiement facturations diverses,
- Aborder le fonctionnement et l'intérêt des « OPEN » dans les UR,
- Il nous faut prévoir un moment pour un deuxième point : que fait-on avec l'IA ?
- Questions diverses

VALIDATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU

Le précédent compte-rendu est validé par les membres présents.

REVUE DES ACTIONS EN COURS

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE GURY
08/08/2024	Mettre en place les outils pour gérer les expositions de prestige et leur réservation.	À FINALISER	STÉPHANE
27/10/2024	Reconnaissance Galerie Vallès en tant que centre international de la photo. Inauguration le 4 avril.	VALIDÉE LE 04/04/2025	JEAN

INAUGURATION DU CENTRE INTERNATIONAL FIAP/ FPF GALERIE VALLÈS

Jean remercie les personnes présentes à l'inauguration de la Galerie Vallès. Suite à l'inauguration, Riccardo Busi, Joan Burgues et Jean sont partis à Ézanville pour le concours Auteurs. Jean espère une appropriation des UR parisiennes au fil du temps où il leur sera possible comme pour les autres UR de présenter des expositions collectives.

Depuis l'inauguration, le calendrier et les expositions sont gérés par Youssef qui coordonne les expositions du lieu en relation avec Jean et Chantal. Stéphane pose la question de la logistique sur place qui n'est pas à négliger. Bien verrouiller avec Youssef ces aspects avant de proposer une exposition (scénographie, montage, démontage, ...). Stéphane propose qu'un cahier des charges soit établi pour définir précisément les attendus et ne pas avoir de surprises à la réception des expositions. Danièle rappelle un point important en soulignant que les expositions présentées sont des expositions collectives. Un cahier des charges est en place, mais peut faire l'objet d'actualisation, en pièce jointe de ce compte-rendu.

FESTIVAL DE MARTIGUES

Le trésorier fait état de l'avancement des inscriptions au Festival.

- 102 personnes présentes cette année contre 139 l'année passée.
- 422 repas ont été prévus contre 497 l'an passé.
- 153 nuitées prévues contre 184 en 2024.

Les chiffres sont légèrement en deçà des chiffres de 2024, mais il reste encore deux mois avant la date du Festival. Dominique Gastaldi propose de refaire une communication aux adhérents et joindre le bordereau d'inscription à cette communication.

Marcel fait état d'une demande de Franck Germain pour une modification sur la plaquette, à laquelle il ne sera pas donné de suite favorable. Un bandeau sera rajouté sur le site pour indiquer le changement de nom de la Maison du Tourisme. Franck demandait la « matrice », elle ne sera pas envoyée, par contre Danièle et Marcel feront un additif pour le nom du lieu qui a changé.

COMPÉTITIONS EN COURS

Les N2 et compétitions audiovisuelles doivent se dérouler dans les jours qui viennent. Pas d'autres remarques sur les compétitions.

PROCÉDURE DE VALIDATION DES FACTURES

Stéphane fait la démonstration du process automatisé qui permet à chaque responsable de département de valider les factures dont il a la responsabilité. Cela permettra de fluidifier les flux de factures et d'être plus vigilants sur les factures à régler. Cette application demandée lors de différentes réunions avec les trésoriers, va permettre d'améliorer encore le suivi des factures.

DÉMATÉRIALISATION DES CARTES D'ADHÉRENTS

Stéphane présente la solution de fidélisation de la société SNAPSS qui permet de digitaliser la carte d'adhérent et de gérer la fidélisation via les niveaux (Bronze, Argent, Or, Platine) ou des points. Cette solution permet également de proposer à nos partenaires des « packs » qui leur permettraient par notre intermédiaire de proposer leurs offres via des informations proposées sur les mobiles des adhérents. Le service permet en outre de proposer à proximité d'un lieu (Salon de Paris par exemple) le déclenchement d'une information (Retrouvez-nous sur le stand FPF par exemple).

Dominique Gastaldi fait part de ses réticences sur les fonctionnalités de géolocalisation et craint que cela ait un effet repoussoir pour les adhérents. Chantal demande s'il existera malgré tout une alternative papier. Dominique souligne que les documents d'identité sont aujourd'hui dématérialisés. Didier y voit un intérêt pour les annonces de formations.

Jean propose qu'on avance sur le sujet à petit pas. Projet reporté sine die.

RÉFLEXIONS SUR LES ADHÉRENTS OPEN

De plus en plus d'adhérents Open participent aux compétitions régionales sans jamais intégrer la Fédération. Certains ont plus de 10 ans d'ancienneté en Open. Ces sujets sont déjà discutés en UR, les participants Open aux compétitions sont en nombre.

Jean-Pierre rappelle que dans son UR avec le soutien de son CA, les participants Open sont interdits dans les compétitions régionales. Un groupe de travail doit être monté par les présidents d'UR sur le sujet.

Daniel rappelle que notre statut d'intérêt général nécessite qu'une certaine ouverture est nécessaire pour le conserver. Jean rappelle qu'il faut que cette ouverture ne soit pas permanente ! Jean demande à ce que des retours soient si possible organisés avant la fin mai par le groupe de travail.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

James donne son point de vue et indique que l'IA n'est pas de la photographie. Stéphane rappelle que vu le nombre d'interrogations au niveau des adhérents, il est important d'avoir une position claire sur le sujet, notamment dans le guide des compétitions.

Jean propose que le sujet soit révoqué après les compétitions.

QUESTIONS DIVERSES

Dominique demande qu'une réunion de lancement soit programmée pour le florilège 2025.

Dominique évoque le cas d'un club qui souhaite s'inscrire en fin de saison. Stéphane rappelle que les règles de gestion sont d'arrêter les adhésions à partir d'une certaine date pour éviter de devoir retoucher la base en ligne directement en base de données, passer des produits constatés d'avance en comptabilité, etc. Il propose de laisser les règles en place et qu'un club qui s'inscrit de mai à août s'inscrit pour la saison en cours. Au final, à compter du 1^{er} mai, aucune inscription ne sera plus possible.

Dominique remonte un problème lié aux abonnements pour les adhérents individuels dont certains n'ont pas un numéro de fin. Stéphane regarde le problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h48.

ACTIONS À SUIVRE

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE GURY
08/08/2024	Mettre en place les outils pour gérer les expositions de prestige et leur réservation.	À FINALISER	STÉPHANE

Prochains CA

- Le jeudi 15 mai
- Le jeudi 5 juin

Galerie Vallès FPF Paris

Futur Centre International d'Expositions FIAP / FPF

Cahier des charges, organisation de la Galerie Vallès

Equipe technique :

- ✦ *Directeur du Centre international FIAP / FPF : Youssef Chennoufi, chargé de mission FPF.*
- ✦ *Chantal Signoret Dussutour, Responsable Département Evénementiel,*
- ✦ *Président UR 15, Président UR 16, Président UR 17, Président UR 18,*
- ✦ *Marc Breton, Jean-Claude Chasseloup, Département Evénementiel,*
- ✦ *Marcel Boi, Département Communication,*

Objectif : mise en lumière d'Expositions collectives de provenances diverses :

- ✦ *Expositions de Prestiges issues de la Fédération,*
- ✦ *Salons Nationaux ou Internationaux, patronnés FPF ou FIAP,*
- ✦ *Exposition collective d'une UR parisienne, sans s'interdire une autre UR,*
- ✦ *Ambassadeur d'une marque partenaire de la Fédération,*
- ✦ *Festivals français ou étrangers accueillant la Fédération lors de leur manifestation,*
- ✦ *Club de la Fédération ayant obtenu le titre de Champion de France des Clubs,*

Moyens :

- ✦ *Mise à disposition de la Galerie Vallès pour une durée déterminée par son Directeur,*
- ✦ *Réalisation d'une affiche avec communication sur place et sur les différents supports de la Fédération : revues, site fédéral, réseaux sociaux, tous supports existants ou à venir,*
- ✦ *Le Directeur du Centre prévoit la communication sur le réseau des Centres FIAP,*
- ✦ *Les accrochages et décrochages sont gérés par l'équipe du Centre,*
- ✦ *Les vernissages compris cartons d'invitations font l'objet d'un accord préalable entre l'exposant et la Galerie Vallès. Il n'y a pas de vernissage systématique des expositions.*
- ✦ *L'accès à la Galerie se fait lors des heures d'ouverture du siège de la Fédération, mais il est possible d'envisager d'autres horaires sous la responsabilité de l'exposant,*
- ✦ *Assurance par la FPF de l'exposition, pour une valeur maximale de 1000 euros,*

Fonctionnement :

- ✦ *Les demandes d'exposition sont envoyées au siège de la Fédération et au Directeur du Centre pour validation et prévision sur le calendrier de la Galerie.*
- ✦ *Validation de la demande en amont par le groupe artistique référent : Directeur du Centre, Responsable du Département événementiel, Président de la Fédération. A la suite de cet arbitrage, validation par le Directeur et programmation de l'exposition.*
- ✦ *Etablissement d'un contrat type entre la FPF et l'exposant.*
- ✦ *L'exposition est livrée sur place aux frais de l'exposant, date à convenir sur contrat.*
- ✦ *Accrochage et décrochage suivant les dates retenues pour l'exposition.*
- ✦ *Retour de l'exposition, à convenir entre exposant et la FPF, mais les frais d'expédition sont à la charge de l'exposant.*